

# Les missions des intercommunalités dans la gestion et la prévention des risques majeurs : comment les définir ?

*L'expérience de la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées*

Benoît RUIZ, ingénieur « risques » et Alexia QUINTIN, mission développement durable à la CDAPP

## La Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées (CDAPP) a été créée en janvier 2000.

Elle regroupe aujourd'hui 14 communes et 145 000 habitants. Son questionnement sur la prévention et la gestion des risques majeurs a émergé en 2005 dans le cadre de l'élaboration de sa charte de l'environnement. A cette occasion, les communes membres avaient en effet manifesté un besoin et un intérêt pour le développement d'actions communautaires dans ce domaine.

Dans ce contexte, la CDA, via le service Environnement, a souhaité connaître quelles actions mener pour répondre aux attentes des communes, tout en respectant le cadre réglementaire imposé, et aboutir à des propositions d'organisation à l'échelle intercommunale. Pour enrichir la réflexion menée par la CDA, une mission de 6 mois a été confiée à une étudiante de l'École Nationale de la Santé Publique, Justine BURG.

### Sa mission répondait à plusieurs objectifs :

- Définir le cadre théorique et réglementaire des actions de prévention et de gestion des risques majeurs.
- Rechercher et caractériser des exemples d'actions communautaires.
- Réaliser un bilan des risques naturels et technologiques en présence sur le territoire de la CDAPP.
- Identifier et décrire l'avancement des actions menées individuellement par les communes membres de la CDAPP. Diag-

nostiquer leurs attentes quant à des actions communautaires.

- Analyser et synthétiser les informations recueillies sur les 14 communes afin d'aboutir à des propositions d'actions communautaires et d'organisation pour structurer les moyens d'intervention.

L'analyse de ce contexte local complétée des attentes des quatorze communes membres, l'expérience de quatre structures intercommunales pionnières ainsi que les échanges avec d'autres acteurs de la gestion des risques majeurs ont permis d'aboutir à des propositions qui s'inscrivent dans le cadre réglementaire imposé.

### Ces propositions s'articulent autour de quatre axes principaux :

- Gérer une base de données communautaire pour caractériser et cartographier les risques

- Fournir aux communes, au sein d'un réseau d'acteurs, une assistance-conseil à l'élaboration de plans communaux de sauvegarde

- Organiser, sur cette base, la mutualisation de moyens commu-

naux et communautaires

- Elaborer et diffuser un document d'information préventive des populations à l'échelle de la CDA.

Elles ont dans un premier temps abouti à la création d'une mission « risque » dans la compétence Environnement de la CDA et à la mobilisation d'un ingénieur à mi-temps pour sa coordination. Cette mission est aujourd'hui montée en puissance: elle a évolué dans le cadre de la mutualisation et la réorganisation des services de la Ville de Pau et de la CDA vers la création d'un service Risques majeurs composé d'un ingénieur à temps

plein au sein de la Direction « Hygiène, sécurité, risques majeurs ». Ce service est aujourd'hui mutualisé aux 14 communes de la CDA.

### A ce jour, les actions suivantes ont été réalisées :

- création d'une application dédiée sur le Système d'Information Géographique décentralisant les aléas et les enjeux des 14 communes membres de la CDAPP,
- recensement des événements via la mise en place d'un « observatoire des risques »,
- deux PCS sont finalisés, les autres sont en cours d'élaboration,
- réalisation d'un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs partagé entre les 14 communes
- mise en place d'outils opérationnels gestion de l'alerte : réorganisation de l'astreinte ville de Pau et CDAPP, réflexion sur un outil opérationnel à mettre en place « viappel... »
- Élaboration du Plan de Continuité des Activités pour la Ville de Pau et le Centre Communal d'Action Sociale de Pau.

Un des enjeux est aujourd'hui d'arriver à organiser la mutualisation des moyens en cas d'événement.

La CDAPP a souhaité connaître quelles actions mener pour répondre aux attentes des communes

